

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY

MR. PAUL HEINBECKER
AMBASSADOR AND PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS

TO THE UNITED NATIONS SECURITY COUNCIL OPEN DEBATE

ON

THREATS TO INTERNATIONAL PEACE AND SECURITY CAUSED BY TERRORIST
ACTS

NEW YORK, 20 FEBRUARY 2003

DÉCLARATION DE

MONSIEUR PAUL HEINBECKER
AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

À LA RÉUNION PUBLIQUE
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

SUR

LES MENACES À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES RÉSULTANT
D'ACTES TERRORISTES

NEW YORK, LE 20 FÉVRIER 2003

Mr. President;

Canada would like to express its appreciation to the Council for convening this open debate on threats to international peace and security. We note that this is, in fact, a continuation of a debate begun a month ago, at a meeting which resulted in the creation of UN Security Council resolution 1456. We would like to take this opportunity to voice our opinion about this resolution, as well as the broader UN framework devoted to combatting terrorism.

Canada believes that United Nations Security Council resolution 1456 makes a valuable contribution to the sound foundation laid by resolution 1373 and the existing international legal counter-terrorism framework.

An important thread that is woven throughout this most recent resolution is the notion of “co-operation”. There is great resonance in its calls to “cooperate closely”, “enhance dialogue” and “assist each other”. We have all come to understand the interdependence of our current security environment. We recognize that where one of our international partners is vulnerable to terrorist exploitation, we are all put at risk.

It is in our mutual interest to enhance our co-operation in the fight against terrorism. Canada views the creation of an international network of Mutual Legal Assistance Treaties as an important step in the fight against terrorism and transnational crime. MLATs allow our respective judicial and law enforcement agencies sanctioned access to witnesses and alleged suspects of crime. Other agreements, such as Memoranda of Understanding, are valuable tools which allow the exchange of security, intelligence and law enforcement related information between individual agencies.

Canada also supports the Security Council's call for states to assist one another to improve their capacity to prevent and fight terrorism. Canadian federal departments and agencies have provided training, funding and expertise to over forty states worldwide to share the tools that we have to combat terrorism and fight transnational crime. We will do more.

As with official development assistance, donor states need to avoid duplication and ensure gaps are filled in the provision of counter-terrorism capacity building assistance. It is important to avoid increasing the administrative burden on recipient states. Canada is working with some donors to this end, but would encourage other interested donors to join with us in exchanging information.

We have always looked to the Counter-Terrorism Committee as a focal point for the coordination of counter-terrorism capacity building assistance, and hope that this will remain a priority focus for the CTC under the Spanish chairmanship. If anything, we are looking for more guidance from the CTC on priorities and on ways that Canada, as a donor and non-Council member state, can help. The Counter-Terrorism Committee has, in our view, capably fulfilled its mandate to date and we wish to congratulate Ambassador Greenstock on his leadership.

As UNSCR 1456 notes, there is a need to strengthen controls on nuclear, chemical, biological and other potentially deadly materials. International treaties, such as the *Nuclear Non-Proliferation Treaty*, the *Chemical Weapons Convention* and the *Biological and Toxin Weapons Convention* are key mechanisms to help strengthen disarmament objectives and curb the proliferation of weapons of mass destruction.

Canada has actively participated in the negotiations of a well defined amendment to the *Convention on the Physical Protection of Nuclear Material*. We look forward to the successful conclusion of negotiations next month. To support the International Atomic Energy Agency's efforts to strengthen the physical protection of nuclear facilities worldwide, the Government of Canada will be making an additional extra-budgetary voluntary contribution of \$150,000 Canadian dollars to the IAEA's Nuclear Security Action Plan. Canada believes the IAEA has a pivotal role to play in providing assistance to those member states that may have inappropriate or insufficient levels of physical security at nuclear facilities. We remain committed to supporting the Agency's work in this regard.

Export Control Supplier Regimes, such as the Nuclear Supplier Group (NSG) and the Australia Group, in which Canada is very active, also help ensure that materials and technology that can contribute to the spread of WMD do not end up in unwanted hands. The saying "An ounce of prevention is worth a pound of cure" has acquired new resonance in today's security environment.

In UNSCR 1456, we note the Security Council's emphasis on creating a climate of mutual tolerance and respect as an important component in a holistic approach to combatting terrorism. In Canada's multicultural context, it would be impossible to talk about counter-terrorism measures without being intimately aware of the potential implications for minorities. This was considered at the time of drafting Canada's Anti-Terrorism Act - through which there was an intent to send a clear message against acts of hatred and discrimination.

Canada subscribes to this holistic approach, that seeks to address situations of conflict and violence as a part of the broader fight against terrorism. We support the notion that just and equitable societies are best equipped to confront terrorism and its populations are less likely to be vulnerable to terrorist exploitation. Canada has long promoted human rights, good governance and democratic development as means by which to create stable and secure societies.

Canada looks forward to continued and enhanced cooperation with our international partners to further the objectives of both UNSCR 1373 and UNSCR 1456 in combatting terrorism.

Monsieur le Président,

Le Canada désire exprimer sa gratitude au Conseil pour avoir organisé ce débat public sur les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous constatons qu'il s'agit en fait de la poursuite d'un débat entamé il y a un mois lors d'une réunion qui a débouché sur la création de la résolution 1456 du Conseil de sécurité. Nous aimerions saisir cette occasion pour exprimer notre opinion sur cette résolution, ainsi que sur le cadre plus large de l'ONU a consacré à la lutte contre le terrorisme.

Le Canada est d'avis que la résolution 1456 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies apporte une contribution précieuse aux fondations solides posées par la résolution 1373 et au cadre légal international anti-terrorisme existant.

Le fil conducteur important que l'on peut suivre à travers cette résolution récente est la notion de "coopération". Ses appels à "coopérer étroitement", à "engager le dialogue" et à "s'entraider" ont une forte résonance. Nous comprenons tous aujourd'hui l'interdépendance de notre contexte sécuritaire actuel. Nous savons que quand l'un de nos partenaires internationaux est la proie d'une exploitation terroriste, nous sommes tous en danger.

Il est de notre intérêt mutuel de renforcer notre coopération dans la lutte contre le terrorisme. Le Canada envisage la création d'un réseau international de traités d'assistance mutuelle comme une étape importante de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. Les traités d'assistance mutuelle permettent à nos services judiciaires et de répression respectifs d'avoir un accès autorisé aux témoins et aux auteurs présumés d'un crime. D'autres accords, comme le Mémorandum d'accord, sont des outils précieux qui autorisent l'échange d'informations sur la sécurité, sur les renseignements et sur la répression entre les organismes individuels.

Le Canada appuie également l'appel lancé par le Conseil de sécurité aux États pour qu'ils s'entraident afin de renforcer leur capacité de prévenir et de combattre le terrorisme. Les agences et départements fédéraux canadiens ont donné une formation, versé des fonds et partagé leur expertise avec une bonne quarantaine d'États de par le monde afin de leur donner les outils dont nous disposons pour combattre le terrorisme et lutter contre la criminalité transnationale. Nous ferons encore davantage.

Tout comme pour l'aide publique au développement, les États donateurs doivent éviter le double emploi et s'assurer que les lacunes sont comblées en termes d'aide au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme. Il est important d'éviter d'alourdir le fardeau administratif des États bénéficiaires. Le Canada coopère avec certains donateurs à cette fin et il encourage les autres bailleurs de fonds intéressés à se joindre au groupe pour échanger des informations.

Nous avons toujours considéré que le Comité contre le terrorisme était le centre de coordination de l'aide au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme et nous espérons que cette activité restera prioritaire sous la présidence de l'Espagne. Nous espérons surtout que le Comité nous donnera davantage d'orientations sur les priorités et sur la manière dont le Canada, en tant que donateur et État non membre du Conseil, peut apporter son aide. À notre avis, le Comité contre le terrorisme a accompli son mandat avec compétence jusqu'ici et nous désirons féliciter l'Ambassadeur Greenstock de la manière éclairée dont il a conduit ses travaux.

Comme indiqué dans la résolution 1456, il est indispensable de mieux contrôler les matières nucléaires, chimiques, biologiques et autres présentant un danger potentiellement mortel. Les traités internationaux comme le *Traité de non-prolifération nucléaire*, la *Convention sur les armes chimiques* et la *Convention sur l'interdiction des armes biologiques et à toxines* sont des mécanismes indispensables qui peuvent contribuer à renforcer les objectifs de désarmement et freiner la prolifération des armes de destruction massive.

Le Canada a participé activement aux négociations sur un amendement bien précis de la *Convention sur la protection physique des matières nucléaires*. Nous attendons avec impatience l'aboutissement des négociations le mois prochain. Pour soutenir les efforts de l'Agence internationale de l'énergie atomique visant à renforcer la protection physique des centrales nucléaires partout dans le monde, le Gouvernement du Canada fera une contribution volontaire extra-budgétaire supplémentaire d'un montant de 150 000 dollars canadiens au Plan d'action sur la sécurité nucléaire de l'AIEA. Le Canada est d'avis que l'AIEA a un rôle crucial à jouer en termes d'assistance à fournir aux États qui pourraient avoir des niveaux de sécurité inappropriés ou insuffisants dans leurs centrales nucléaires. Nous nous engageons à continuer à soutenir les travaux de l'Agence à cet égard.

Les régimes de contrôle des exportations des fournisseurs, comme le Groupe des fournisseurs nucléaires et les Groupe Australie, dans lesquels le Canada est très actif, contribuent aussi à s'assurer que les matériaux et la technologie qui peuvent contribuer à la propagation d'armes de destruction massive ne tombent pas dans les mains de n'importe qui. Le dicton "mieux vaut prévenir que guérir" prend toute sa signification dans le contexte actuel.

Dans la résolution 1456, nous constatons que le Conseil de sécurité préconise l'instauration d'un climat de tolérance et de respect mutuel, estimant qu'il s'agit d'une composante importante de l'approche globale visant à combattre le terrorisme. Dans le contexte multiculturel du Canada, il serait impossible de parler de mesures anti-terrorisme sans être bien conscients de leurs implications possibles pour les minorités. Cette question a été examinée à l'époque de l'élaboration de la Loi contre le terrorisme - l'intention étant de faire passer un message condamnant clairement les actes de haine et de discrimination.

Le Canada adhère à cette approche globale du problème qui cherche à traiter des situations de conflit et de violence dans le cadre d'une lutte plus large contre le terrorisme. Nous appuyons l'idée selon laquelle les sociétés justes et équitables sont mieux armées pour faire face au terrorisme et leurs populations risquent moins d'être exposées à une exploitation terroriste. Le Canada encourage depuis longtemps le respect des droits de l'homme, une bonne gouvernance, un développement démocratique comme moyens de créer des sociétés stables et sûres.

Le Canada attend avec intérêt de poursuivre et de renforcer sa coopération avec ses partenaires internationaux pour se rapprocher des objectifs énoncés dans les résolutions 1373 et 1456 du Conseil de sécurité portant sur la lutte contre le terrorisme.

